

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 67

Artikel: Le télégraphe sans fil
Autor: Tavernier, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VACATIONES IMMINENT ET STUDIOSI GAUDENT.

*Les vacances approchent.
Et les écoliers se réjouissent.*

Ma bonne mère se félicitant d'avance de mon succès, s'était dès la veille, approvisionnée de tout ce qu'il fallait pour un banquet copieux en fruits de toutes espèces de la saison, en pâtisseries de toute sorte, et de même en boissons rafraîchissantes pour recevoir les complimenteurs qui, en échange de quelques fadaïses, acceptaient ce qu'ils voulaient : c'était une ancienne coutume en usage dans les bonnes maisons. Heureux temps !

Je dois donner ici les noms de MM. les professeurs de l'Ecole centrale et leurs attributions : 1° M. Delanoue, Jean Jacques (pour la rhétorique) était dans les ordres sacrés mineurs ; sa conservation tenait du prodige.

Dénoncé comme suspect pendant la terreur, et détenu dans les prisons du Luxembourg à Paris, s'attendant à chaque instant à être appelé pour monter sur la fatale charrette qui conduisait journellement de nouvelles victimes à l'échafaud, il se rappela d'avoir eu, parmi ses élèves au collège de LaFèche en Picardie, Robespierre, à qui il fit passer un bout d'écrit : celui-ci était dans un bon moment, car de suite il en recut un passe-port ou sauf-conduit pour la frontière, où étant arrivé, on lui indiqua Porrentruy, pour y vivre tranquillement à l'abri de la méchanceté des hommes. Il était ami de mon père, qui l'avait déterminé à accepter l'emploi qu'on lui avait réservé. Dans cette crise, disait-il, il l'avait échappé belle : la vue d'un gendarme le faisait trembler. Le café à l'eau était sa nourriture principale.

2° M. Gressol, Pierre Ignace de Delémont (pour la grammaire française) d'une profonde érudition, cultivait la poésie et la musique. C'est lui qui était chargé de la conduite des écoliers aux offices toujours avec un recueillement édifiant : il avait été dans les ordres avant la Révolution. Dans les beaux jours il donnait ses leçons en plein vent sous des comparaisons, prises des beautés de la nature. Il m'était fort attaché par mon application.

3° M. Denier, François Xavier, de Saurce en Sundgau, professeur de calcul, d'algèbre, de géométrie et de mathématiques, était un vrai

il me jurait de vivre ; loin de moi, loin de toi, repris par le désespoir immense, il a oublié la promesse : il a maudit la vie... Une occasion de mourir sans se suicider, en tâchant de sauver quelques malheureux, s'est offerte... il n'a pas hésité ; je le comprends, je le sens... « Dieu serait bon de me permettre de mourir et me dévouant », m'a-t-il dit en partant. Ah ! oui, tu es coupable de sa mort ! Si tu l'avais aimé, comme c'était ton devoir, toi, sa femme, il eût défendu sa vie.

Clotilde, écrasée était aux genoux de sa belle-sœur.

— J'aurais pu l'aimer, balbutia-t-elle. Je l'eusse aimé.

— Et c'est maintenant, que tu me dis cela ! lui jeta désespérément Melle Comandre en la repoussant de nouveau.

— Ma sœur, laisse-moi pleurer avec toi... Toi, c'est lui encore... Écoute, je garderai toujours son nom... je serai sa veuve fidèle... je porterai éternellement son deuil... Marthe, nous le pleurerons ensemble... Ah ! si Dieu daignait faire un miracle, comme nous serions heureux !

Vaincue par ce repentir, par cette douleur sincère, Marthe lui tendit les bras.

(La suite prochainement).

trésor pour la ville. Il était prêtre, bon zélé, charitable, jouissant d'une brillante fortune acquise par son beau talent dans les sciences exactes exercées autrefois à l'étranger. Il n'avait pas quitté Porrentruy pendant les troubles révolutionnaires et n'avait pas été inquiété pour ses opinions, vivant dans la plus grande liberté sans s'être jamais mêlé de politique. Une mise fort simple, le chapeau à corne, la queue à ruban, on ne se doutait pas qu'il appartenait au sacerdoce. Les sujets qu'il avait formés pouvaient hardiment se présenter, sûrs d'avance d'être reçus dans les lycées, aux écoles militaires et polytechnique.

Il profita de ces événements pour se livrer à l'art chirurgical. Doué d'une force herculéenne, il aidait à décharger les voitures de soldats blessés qu'on amenait depuis Huningue, Neufbrisach et autres lieux théâtres de la guerre, suivait exactement les cours d'opérations dans l'ancien séminaire devenu hôpital. Dès qu'il voyait un blessé en danger imminent de mort, il se déclarait confidentiellement, et lui administrait le viatique. Il acheta l'hôtel de Landenberg (C) sa pharmacie était abondamment pourvue, et il traitait indistinctement toute maladie.

Son habileté à célébrer la messe était proverbiale à Porrentruy ; lorsqu'on le voyait se diriger vers l'église, il fallait se dépêcher, il ne restait que dix minutes pour la dire. Tous ses moments étaient pris, jusqu'à la science de l'agriculture qu'il pratiquait aussi et donnait des leçons particulières chez lui le soir ; souvent il disait le petit mot pour rire.

La ville lui a fait dresser un mausolée à la chapelle de Lorrètte où il est enterré ; sur le mur est un beau marbre où est écrit en lettres dorées son panégyrique.

4° M. Heimis, Louis de Guebwiller (Alsace) professeur d'allemand, a fait d'assez bons élèves dans cette langue, s'attachant surtout à la bonne prononciation, chose essentielle.

5° M. Kuhn, Jean Joseph de Soultz (Alsace) professeur de musique, était maître de chapelle de la Cour, bon théoricien, habile compositeur ; il a laissé de ses œuvres empreintes du sceau du génie. Membre du conseil municipal, il tenait pension sous la direction de la demoiselle Delrieux sa belle sœur.

6° M. Bandt Joseph de Porrentruy professeur de dessin, donnait de bons principes et avait vu l'Italie, signait ses modèles *Bandt-nelli*, tenait aussi pension. Les frères Lapos-tolet, Noël et Benoît de Belfort, M. Migeon de Grandvillars y étaient.

7° M. Bourard de Lons-le-Saulnier (Jura) professeur d'écriture, avait des moyens, démontrait bien, maladif, d'une santé chétive, est mort jeune.

M. Kuhn Joseph l'avait remplacé avantageusement.

(A suivre.)

Le télégraphe sans fil

Depuis quelque temps, des expériences singulières ont été faites en public à des dates de plus en plus rapprochées. Il y a deux ou trois mois, une communication électrique sans fil fonctionnait entre la tour Eiffel et le quartier du Panthéon à Paris. Le 30 mars, des dépêches étaient transmises par-dessus la Manche, de Douvres à Boulogne ; elles avaient flotté dans l'air, sous forme d'ondes électriques que

des appareils nouveaux recueillaient près du rivage et que des appareils ordinaires transmettaient ensuite à Paris.

On manie avec facilité et avec sûreté ces ondes invisibles dit M. Tavernier dans l'*Univers*. Des instruments ingénieux et simples les saisissent, au vol. En combinant les vibrations courtes et les vibrations longues on forme un ensemble de signaux, tout l'alphabet, tout un langage.

Pour donner aux profanes une idée de la manière dont le phénomène se produit, certains comptes rendus scientifiques ont rappelé un exemple vulgaire : le caillou jeté dans l'eau paisible. Chacun a remarqué le cercle qui se dessine à la surface et qui s'élargit indéfiniment. Sans doute ce n'est qu'une comparaison inexacte, mais elle a son utilité.

Un article fort intéressant, publié dans la *Quinzaine* par un jeune et distingué professeur de Dijon, M. Bernard Brunhes, résumait, l'année dernière, l'histoire de cette invraisemblable et très réelle télégraphie sans fil. Empruntons la science du physicien.

Heinrich Hertz a démontré, il y a une dizaine d'années, la possibilité de lancer dans l'espace des ondes électriques, pareilles aux ondes lumineuses et se propageant comme elles « en ligne droite, à la vitesse de 300.000 kilomètres par seconde ». Nous ne les voyons point parce qu'elles ne dépassent point 30 milliards de vibrations par seconde. Pour que notre œil en fut impressionné, il leur faudrait entre 400 et 600 trillions de vibrations.

Le vulgaire se repréente plus ou moins le million et même le magique milliard, mais à la mode par les Américains ; mais les trillions le démontent et il laisse aux physiciens le soin de se débrouiller dans ces chiffres-là, où il discerne seulement, de même que M. Jourdain, « beaucoup de tintamarre ».

Les physiciens s'y débrouillent comme chez eux.

Donc l'Allemand Hertz a eu la pensée et a trouvé le moyen d'envoyer dans l'espace des ondes qui se succèdent avec une extrême rapidité. Mais comment les attraper au passage, les enregistrer et les traduire, puisque leur combinaison a un sens ? Il fallait une substance capable de ressentir l'influence des ondes électriques et de n'en pas garder l'impression lorsqu'elles ont passé, afin d'être impressionnée de nouveau par celles qui arrivent ensuite.

Le problème a été résolu grâce à une découverte qu'a faite M. Branly, le professeur de l'Institut catholique de Paris. L'éminent physicien a étudié les effets de l'étincelle électrique sur la limaille métallique. Procédant avec ingéniosité et avec méthode, il a constaté que la limaille devient conductrice sous l'influence d'une décharge et cesse de l'être après une secousse, pour le redevenir par une nouvelle décharge et ainsi de suite.

Voilà l'instrument propre à noter les ondes qui se succèdent dans l'atmosphère envoyées de loin. C'est d'une admirable simplicité.

Des constructeurs, un Français, M. Ducretet, un Italien, M. Marconi, se sont vité occupés de mettre le principe en application. On possède maintenant différents appareils pour produire les vibrations destinées à traverser l'espace et pour les recueillir lorsqu'elles atteignent leur destination.

Des expériences nombreuses ont été faites avec succès. L'une d'elles a eu lieu l'année passée sur mer, en face de Dublin. Elle avait été organisée par un journal, le *Daily Express*, qui l'a racontée dans une brochure intitulée : *Wireless telegraphy and journalism*. Installé sur un bateau avec son appareil, M. Marconi envoyait sans fil à un poste de terre des

*) Maison J. B. Carré.

signaux électriques qui notaient les allées et venues de yachts courant au loin.

Les dépêches transmises le mois dernier par-dessus la Manche permettent de croire que cet étonnant système de communication peut s'étendre davantage. On essaiera bientôt de causer entre la rive anglaise et Paris, de Douvres à la tour Eiffel.

Quelques personnes audacieuses parlent de faire l'expérience sur toute la largeur de l'Océan, de Paris à New-York, et de lancer des ondes aériennes auxquelles répondraient, par le même moyen, les navires transatlantiques, en marche.

Sans doute, il faut s'attendre à des complications et à des obstacles; mais enfin les tentatives qui ont réussi donnent lieu de croire que des résultats, réputés impossibles il y a dix ans, peuvent être atteints.

On perfectionnera les appareils Ducretet et Marconi. On espère arriver à les mettre assez bien d'accord pour que les courants électriques aériens ne se trompent pas de destination et ne soient enregistrés que là où ils doivent l'être.

Nos vulgarisateurs vont dresser des plans fantastiques et Jules Verne regrettera de n'avoir pas utilisé par avance pour ses héros, déjà pourvus par lui de tant de ressources, un moyen qui dépasse tous les procédés connus.

L'électricité si féconde en œuvres merveilleuses, promet encore d'autres merveilles. Elle se manifeste avec une force et une richesse inouïes, mais on ignore encore ce qu'elle est. Elle remue le monde et elle cache sa propre nature. Des hommes éminents se servent d'elle pour produire des effets extraordinaires, sans plus savoir que les enfants en quoi elle consiste au fond.

Eugène TAVERNIER.

Les bêtes malades.

Causerie agricole et domestique.

La plupart des maux qui assaillent l'homme et les animaux ont reçu des dénominations populaires. Nous allons nous occuper ici de quelques uns courants.

Le *mal d'âne* est assez improprement nommé, car il est beaucoup plus commun chez le cheval et le mulet que chez l'âne. Il prend naissance à la pointure du sabot et se caractérise d'abord par un endurcissement visible de la peau, qui plus tard se crevasse; et ces crevasses deviennent des ulcérations.

Il faut alors vivement empêcher l'animal atteint de porter la bouche à la partie malade, ce qu'il a d'ailleurs toujours tendance à faire. Il en résulterait en effet une communication de ce mal à la bouche, et cela deviendrait plus grave.

Dès les premiers symptômes du mal, on mettra des cataplasmes émollients sur celui-ci et sur tout le bas de la jambe. Ce ne sera pas encore suffisant, et on complètera ce traitement par des bains de pieds pris dans une décoction de mauve, plante très émolliente aussi, et cela plusieurs fois par jour. Quand l'inflammation aura à peu près disparu, on enveloppera encore la jambe de linge propre pendant quelque temps. La nourriture donnée à l'animal sera rafraîchissante; on le tiendra au repos.

Au cas où ces moyens seraient sans effet, on appellerait le vétérinaire.

Le mal de brou ou de bois.

Celui-ci se manifeste chez les animaux qu'on mène paître dans les bois au printemps, et qui ont pu absorber des bourgeons de chêne. Il atteint les instans et est grave.

On le remarque à l'abattement extrême des animaux souffrants, qui, en outre, ne peuvent satisfaire leur soif, et éprouvent de grandes difficultés pour uriner. Il faut faire rentrer le plus vite possible ces animaux, les mettre à la diète absolue, leur donner pourtant, si on le veut, un peu d'eau blanche. Quelques légères saignées pourront être utiles, ainsi que des lavements adoucissants.

Le *mal caduc*, propre aux volailles, n'est pas autre chose que de l'épilepsie. Il se manifeste chez les oiseaux élevés en cage. Il n'y a guère à faire contre la première attaque qui est souvent mortelle. Mais si l'animal y survit, il faut faire en sorte de prévenir les retours. Pour cela, on coupe les ongles et les extrémités des ergots, assez pour faire couler un peu de sang; on lave ensuite les pattes et mieux tout le corps avec du vin tiède. On fait aussi avaler aux volailles un peu de ce même vin, sucré, et on les place au repos, à l'abri, dans un endroit sombre si possible.

Le *mal de feu*, ou *brûlure*, atteint le mouton. Cette maladie est caractérisée par la rougeur des yeux, une soif intense et continuelle, un amaigrissement général, et comme un sort de tristesse.

Le traitement à suivre en ce cas est simple. Une nourriture rafraîchissante, du repos, une boisson saine, de la bonne eau qu'on acidulera avec du vinaigre.

Le *mal de pis* ou *araignée* est une inflammation des mamelles qui peut se produire aussi bien chez la jument que chez la vache ou la brebis. Presque toujours, cette maladie provient de l'insalubrité des étables, ou de leur mauvaise disposition.

Si les animaux non séparés se donnent des coups de têtes, si, en se couchant, ils appuient leur pis sur le sol, le mal peut se produire.

Lorsqu'on s'en aperçoit, quand la mamelle commence à s'enflammer, on la lave soigneusement avec une décoction de mauve. On y applique ensuite des cataplasmes de fromageots bouillis, et quand il y a amélioration, on enduit les mamelles d'une préparation faite en mélangeant de l'ammoniaque avec deux fois son volume d'huile d'amandes douces.

Mais si l'on s'aperçoit que la peau devient violacée, il faut se hâter d'appeler le vétérinaire. La gangrène pourrait en effet, parfaitement se déclarer.

Le *mal rouge* est particulier aux bêtes à laine, et très dangereux. Comme beaucoup d'autres, il est plus facile à prévenir qu'à guérir. Il se manifeste entre mai et août presque toujours, par un manque d'appétit, une physionomie générale mauvaise, oreilles pendantes, tête basse, écoulement d'une matière fétide par les naseaux. Tout au début du mal, des aliments toniques et fortifiants avec des boissons faites de décoctions de plantes aromatiques, écorce de sureau ou sauge par exemple, auxquelles on aura ajouté 8 grammes de nitre par litre de boisson.

Si le mal est bien déclaré, il y a peu d'espoir de sauver l'animal. Des rechutes sont à craindre.

Comme mesures préventives, une bonne nourriture et la crainte de l'humidité.

Le *mal de taupe* ou de *nuque*, atteint le cheval. C'est une sorte de tumeur, qui apparaît à la tête et qui renferme du pus blanchâtre.

On peut essayer de faire résoudre ce mal en rasant le poil et en appliquant un onguent de styrax avec de la fleur de soufre. Si la tumeur paraît devoir percer, on n'agit pas ainsi, on met des cataplasmes émollients de façon à favoriser autant que possible la suppuration.

Paul ROUGET.

M. Déroulède

est toujours à la conciergerie. Il y est enfermé avec M. Habert depuis le 23 juillet. Il n'a donc pu assister au conseil général de la Charente dont il est membre et s'est fait excuser par lettre. Dans cette lettre il se dit emprisonné « pour avoir tenté de renverser la République parlementaire afin de lui substituer la République plébiscitaire. »



M. Paul Déroulède.

L'enquête de M. de Pasques, juge d'instruction, relative à l'incident de Reuilly, avait conclu tout d'abord au renvoi de MM. Déroulède et Habert devant la police correctionnelle, pour application de l'article 25 de la loi de 1881 : « Toute excitation de soldats armés à l'indiscipline est passible de la police correctionnelle. »

Sur l'ordre de M. Feuilleux, procureur de la République, M. Pasques a procédé, à une contre-enquête, et probablement c'est l'article 24 de la loi qui sera appliqué à MM. Déroulède et Habert. Il porte que « doivent être déferés à la cour d'assises tous les auteurs de complot contre la sûreté de l'Etat. »

LETTRE PATOISE

Dà lai Montaigne

Se sti mallié a enconé décidai
De couégnâtre son aimé, i li bayerai
Mon portait és cœyes nois.
Aistôt qu'ai n'y airé pu de noi.

En aittendain, i li dis,
Pou y faire plaisi,
Qu'i m'aipèle Madeleine.
Ai qu'i aime bin lai fairène.